




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130128-25247-DE-1-1_0
Date de signature : 30/01/13
Date de réception : mercredi 30 janvier 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.7**

Séance publique du

28 janvier 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : OPH PAYS D'AIX HABITAT - MISE AUX NORMES DE 102 ASCENSEURS ET REFECTION ET ISOLATION DE COMBLES DE DIVERS GROUPES D'HABITATION - EMPRUNT DE 1 280 000 EUROS A SOUSCRIRE AUPRES DU CREDIT MUTUEL - DEMANDE DE GARANTIE DE LA VILLE A HAUTEUR DE 45%

Le 28/01/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/01/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Françoise TERME à Mme Danièle BRUNET, M. Victor TONIN à M. Gérard BRAMOULLÉ

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28/01/13

CC/9585

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

-

Nomenclature : 7.3 Emprunts

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : OPH PAYS D'AIX HABITAT - MISE AUX NORMES DE 102 ASCENSEURS ET REFECTION ET ISOLATION DE COMBLES DE DIVERS GROUPES D'HABITATION - EMPRUNT DE 1 280 000 EUROS A SOUSCRIRE AUPRES DU CREDIT MUTUEL - DEMANDE DE GARANTIE DE LA VILLE A HAUTEUR DE 45% - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'OPH (Office Public de l'Habitat) Pays d'Aix Habitat envisage de réaliser des travaux de mise aux normes de 102 ascenseurs et de réfection et d'isolation des combles de divers groupes de son patrimoine.

Dans le cadre de la loi sur la Sécurité des Appareils Existants (SAE), les ascenseurs du patrimoine ont bénéficié d'un programme de travaux important au cours des dernières années, permettant une mise en conformité avec la première échéance 2010.

En effet, cette loi contient 17 points de mise en conformité des appareils existants et prévoit une mise en application en 3 étapes, 2010, 2013 et 2018.

Un diagnostic complet a été diligenté en septembre 2010 afin de préparer la poursuite du programme de rénovation sur 3 ans des équipements. Ce programme, objet de la présente demande de garantie, va permettre une amélioration du confort des habitants et la mise en conformité pour l'échéance 2013. Sont concernés 102 ascenseurs répartis dans divers programmes.

Les travaux d'isolation thermique d'une surface d'environ 27 600 m² sont destinés à améliorer la performance énergétique des immeubles et concernent les groupes suivants : Floréal, Germinal, Fuctidor, Thermidor, les 2 Ormes I et II, soit 1 570 logements.

L'opération est financée pour partie par un prêt d'un montant de 1 280 000 € (un million deux cent quatre vingt mille Euros) contracté auprès du Crédit Mutuel.

A ce titre, l'OPH Pays d'Aix Habitat sollicite pour cet emprunt la garantie de la Ville à hauteur de 45 %, soit un montant garanti de 576 000 € (cinq cent soixante seize mille Euros).

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir décider :

Article 1 : La commune d'Aix-en-Provence accorde sa garantie à hauteur de 45% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 1 280 000 Euros (un million deux cent quatre vingt mille Euros) que l'OPH Pays d'Aix Habitat a contracté auprès du Crédit Mutuel.

Ce prêt est destiné à financer la réalisation des travaux de mise aux normes de 102 ascenseurs et de réfection et d'isolation des combles de divers groupes, dont la liste est jointe en annexe.

Article 2 : les caractéristiques du prêt consenti par le Crédit Mutuel sont les suivantes :

Montant du prêt :	1 280 000 Euros
Durée du prêt :	14 ans
Index :	Taux fixe de 4 % l'an
Périodicité des échéances :	mensuelle

Article 3 : La garantie de la Commune est accordée pour la durée totale du prêt, et à hauteur de 45% de son montant, soit un montant garanti de 576 000 € (cinq cent soixante seize mille euros).

Article 4 : Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encouru, la Commune s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification du Crédit Mutuel par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

Article 5 : Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Article 6 : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Mutuel et l'emprunteur et à signer toutes les pièces relatives à cette garantie.

GARANTIE D'EMPRUNT AU PROFIT DE L'OPH PAYS D'AIX HABITAT

CONVENTION PARTICULIERE

Application de l'article 3 du décret du 1^{er} mars 1939, de la délibération de principe du 28 novembre 1966 et de la convention générale du 7 juin 1967.

Entre : Madame le Maire agissant au nom de la Ville d'Aix-en-Provence, Hôtel de Ville – 13616 Aix-en-Provence Cedex 1

Et : Le Directeur Général de l'OPH (Office Public de l'Habitat) Pays d'Aix Habitat, l'Ourmin 9 rue du Château de l'Horloge 13090 Aix-en-Provence

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Par délibération n° _____ du _____, la Ville d'Aix-en-Provence a accordé sa garantie à un emprunt de 1 280 000 Euros (un million deux cent quatre vingt mille euros) à hauteur de 45%, soit un montant garanti de 576 000 € (cinq cent soixante seize mille Euros) contracté par ledit office au taux fixe annuel de 4% pour une durée d'amortissement de 14 ans auprès du Crédit Mutuel.

Cet emprunt est destiné à financer la réalisation des travaux de mise aux normes de 102 ascenseurs et de réfection et d'isolation des combles de divers groupes, dont la liste est annexée à la délibération mentionnée ci-dessus.

Article 2 : Les conditions de cette garantie seront celles résultant de la délibération de principe du 28 novembre 1966 et de la convention générale passée le 7 juin 1967 entre la Ville d'Aix-en-Provence et l'Office Public des HLM, devenu depuis lors OPH Pays d'Aix Habitat.

Fait à Aix-en-Provence en l'Hôtel de Ville,
Le

POUR L'OPH PAYS D'AIX HABITAT

POUR LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

LE DIRECTEUR GENERAL

L'ADJOINT DELEGUE AUX FINANCES

2013.7 - OPH PAYS D'AIX HABITAT - MISE AUX NORMES DE 102 ASCENSEURS ET REFECTION ET ISOLATION DE COMBLES DE DIVERS GROUPES D'HABITATION - EMPRUNT DE 1 280 000 EUROS A SOUSCRIRE AUPRES DU CREDIT MUTUEL - DEMANDE DE GARANTIE DE LA VILLE A HAUTEUR DE 45%

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/01/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE

ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2013

MISE AUX NORMES DE 102 ASCENSEURS

GROUPE	BATIMENT	ADRESSE	NB DE LOGTS DESSERVIS	NB ASCENSEURS
FLOREAL				
	ALTAIR	3 RUE CHARLOUN RIEU	20	1
	VEGA	3 RUE CHARLOUN RIEU	59	5
	PROCYON	5 RUE CHARLOUN RIEU	74	6
	REGULUS	7 & 9 RUE CHARLOUN RIEU	30	2
	ALGENIB	11 RUE CHARLOUN RIEU	54	3
	ALGOL	13 RUE CHARLOUN RIEU	48	2
	CEPHEE	16 RUE CHARLOUN RIEU	42	3
	ALPHERAT	7 RUE DES ETOILES	20	2
	MIRACH	7 RUE DES ETOILES	21	1
GERMINAL				
	MARGARITA	1 RUE CHARLOUN RIEU	53	3
	EPI	3 RUE CHARLOUN RIEU	40	2
FRUCTIDOR		1,3,5 RUE ANDRE CHENIER	186	7
THERMIDOR		2 RUE ANDRE CHENIER	159	7
BEISSON LA TOUR		RUE VINCENT AURIOL	28	1
PARADOU		18,20,22,24 AVENUE DE L'EUROPE	56	4
SERPOLET		109 AVENUE DU PETIT BARTHELEMY	31	1
ODYSSEE		2,4,6,8,10,12,14,16 RUE LEON BLUM 2,4,6 SQUARE VINCENT SCOTTO 3,5,7 SQUARE JOSEPH MARDRUS 2,4,6 BD DR SCHWEITZER 37,39,41,43,45,47,49,51 AVENUE DE L'EUROPE	331	25
FELIBRE		9,11,13,15 AVENUE DE L'EUROPE	56	4
PARADOU FOYER			72	4
PONT D'ANTHOINE		14 BLD F. DE LESSEPS	35	1
CAMPAGNE NEGRE		2,4,6,8,10 PLACE ANTOINE MAUREL	57	5
GRAND PLACE		GRAND PLACE DU VILLAGE EGUILLES	39	2
GALICE		ALLEE DU DR BIANCHI	40	2
GLYCERINE		32 AVE ALFRED CAPUS	26	3
ILOT EUROPE		2 BLD F. DE LESSEPS	58	4
STE VICTOIRE		23,25 BLD. EMILE ZOLA 35 AVE. STE VICTOIRE	29	2
	Total		1481	102

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE

ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2013

REFECTION ISOLATION COMBLES

GROUPE	BATIMENT	ADRESSE	NB DE LOGTS ZUS	SURFACE COMBLES M ²
FLOREAL				
	ALTAIR	3 RUE CHARLOUN RIEU	42	699
	VEGA	3 RUE CHARLOUN RIEU	65	971
	PROCYON	5 RUE CHARLOUN RIEU	83	1 438
	REGULUS	7 & 9 RUE CHARLOUN RIEU	50	837
	ALGENIB	11 RUE CHARLOUN RIEU	60	810
	ALGOL	13 RUE CHARLOUN RIEU	52	526
	CEPHEE	16 RUE CHARLOUN RIEU	46	627
	RIGEL	2 RUE JOSEPH DIOULOUFET	38	690
	BELLATRIX	2 RUE JOSEPH DIOULOUFET	46	1 180
	ARCTURUS	4 RUE JOSEPH DIOULOUFET	28	773
	ALDEBARAN	4 RUE JOSEPH DIOULOUFET	25	565
	ALPHERAT	7 RUE DES ETOILES	67	1 710
	ALMACH	7 RUE DES ETOILES	54	1 399
	MIRACH	7 RUE DES ETOILES	42	745
GERMINAL				
	MARGARITA	1 RUE CHARLOUN RIEU	53	635
	EPI	3 RUE CHARLOUN RIEU	68	970
	CANOPE	2 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	22	472
	BELTEGEUSE	2 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	30	461
	CASTOR	2 & 4 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	50	936
	POLLUX	4 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	50	959
	CAPELLA	5 BLD DU CLOS GABRIEL	30	469
FRUCTIDOR		1,3,5 RUE ANDRE CHENIER	236	3 269
THERMIDOR		2 RUE ANDRE CHENIER	204	2 788
LES 2 ORMES I	CENTAURE	55 AVENUE DES SIFFLEUSES	30	1 205
	ERIDAN	55 AVENUE DES SIFFLEUSES	57	1 288
LES 2 ORMES II	CARENE	100 CHEMIN DE LA SOUQUE	26	735
	SIRIUS	100 CHEMIN DE LA SOUQUE	16	437
	Total		1570	27 594

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE

ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2013

MISE AUX NORMES DE 102 ASCENSEURS

GROUPE	BATIMENT	ADRESSE	NB DE LOGTS DESSERVIS	NB ASCENSEURS
FLOREAL				
	ALTAIR	3 RUE CHARLOUN RIEU	20	1
	VEGA	3 RUE CHARLOUN RIEU	59	5
	PROCYON	5 RUE CHARLOUN RIEU	74	6
	REGULUS	7 & 9 RUE CHARLOUN RIEU	30	2
	ALGENIB	11 RUE CHARLOUN RIEU	54	3
	ALGOL	13 RUE CHARLOUN RIEU	48	2
	CEPHEE	16 RUE CHARLOUN RIEU	42	3
	ALPHERAT	7 RUE DES ETOILES	20	2
	MIRACH	7 RUE DES ETOILES	21	1
GERMINAL				
	MARGARITA	1 RUE CHARLOUN RIEU	53	3
	EPI	3 RUE CHARLOUN RIEU	40	2
FRUCTIDOR		1,3,5 RUE ANDRE CHENIER	186	7
THERMIDOR		2 RUE ANDRE CHENIER	159	7
BEISSON LA TOUR		RUE VINCENT AURIOL	28	1
PARADOU		18,20,22,24 AVENUE DE L'EUROPE	56	4
SERPOLET		109 AVENUE DU PETIT BARTHELEMY	31	1
ODYSSEE		2,4,6,8,10,12,14,16 RUE LEON BLUM 2,4,6 SQUARE VINCENT SCOTTO 3,5,7 SQUARE JOSEPH MARDRUS 2,4,6 BD DR SCHWEITZER 37,39,41,43,45,47,49,51 AVENUE DE L'EUROPE	331	25
FELIBRE		9,11,13,15 AVENUE DE L'EUROPE	56	4
PARADOU FOYER			72	4
PONT D'ANTHOINE		14 BLD F. DE LESSEPS	35	1
CAMPAGNE NEGRE		2,4,6,8,10 PLACE ANTOINE MAUREL	57	5
GRAND PLACE		GRAND PLACE DU VILLAGE EGUILLES	39	2
GALICE		ALLEE DU DR BIANCHI	40	2
GLYCERINE		32 AVE ALFRED CAPUS	26	3
ILOT EUROPE		2 BLD F. DE LESSEPS	58	4
STE VICTOIRE		23,25 BLD. EMILE ZOLA 35 AVE. STE VICTOIRE	29	2
	Total		1481	102

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE

ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2013

REFECTION ISOLATION COMBLES

GROUPE	BATIMENT	ADRESSE	NB DE LOGTS ZUS	SURFACE COMBLES M ²
FLOREAL				
	ALTAIR	3 RUE CHARLOUN RIEU	42	699
	VEGA	3 RUE CHARLOUN RIEU	65	971
	PROCYON	5 RUE CHARLOUN RIEU	83	1 438
	REGULUS	7 & 9 RUE CHARLOUN RIEU	50	837
	ALGENIB	11 RUE CHARLOUN RIEU	60	810
	ALGOL	13 RUE CHARLOUN RIEU	52	526
	CEPHEE	16 RUE CHARLOUN RIEU	46	627
	RIGEL	2 RUE JOSEPH DIOULOUFET	38	690
	BELLATRIX	2 RUE JOSEPH DIOULOUFET	46	1 180
	ARCTURUS	4 RUE JOSEPH DIOULOUFET	28	773
	ALDEBARAN	4 RUE JOSEPH DIOULOUFET	25	565
	ALPHERAT	7 RUE DES ETOILES	67	1 710
	ALMACH	7 RUE DES ETOILES	54	1 399
	MIRACH	7 RUE DES ETOILES	42	745
GERMINAL				
	MARGARITA	1 RUE CHARLOUN RIEU	53	635
	EPI	3 RUE CHARLOUN RIEU	68	970
	CANOPE	2 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	22	472
	BELTEGEUSE	2 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	30	461
	CASTOR	2 & 4 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	50	936
	POLLUX	4 RUE DU CH. DE L'HORLOGE	50	959
	CAPELLA	5 BLD DU CLOS GABRIEL	30	469
FRUCTIDOR		1,3,5 RUE ANDRE CHENIER	236	3 269
THERMIDOR		2 RUE ANDRE CHENIER	204	2 788
LES 2 ORMES I	CENTAURE	55 AVENUE DES SIFFLEUSES	30	1 205
	ERIDAN	55 AVENUE DES SIFFLEUSES	57	1 288
LES 2 ORMES II	CARENE	100 CHEMIN DE LA SOUQUE	26	735
	SIRIUS	100 CHEMIN DE LA SOUQUE	16	437
	Total		1570	27 594